



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL SYNDICAL du 3 MARS 2010

L'An Deux Mille Dix, le Trois Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : M. BEGUIN, Mme GUICHERD, M. JOURDAIN, M. DENISSIEUX,
 M. EVANGELISTA, M. LAFONT, M. PARTRAT,
 Mme FAILLET, Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS
 M. TERRACE, Invité

Mme GUICHERD présente un pouvoir de M. CAILLET ROUSSET
 M. PARTRAT présente un pouvoir de Mme BARET
 M. DENISSIEUX présente un pouvoir de M. FIORINI
 M. EVANGELISTA présente un pouvoir de M. GELIN

Objet : Monsieur le Président explique qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du SIM afin de permettre l'accès au grade d'Assistant qualifié de conservation du Patrimoine et des bibliothèques
 Modification d'un agent de la filière culturelle, après son inscription sur la liste d'aptitude au 10 février 2010
 du Tableau (promotion interne).
 Des Effectifs

SITUATION ACTUELLE		SITUATION NOUVELLE	
Filière culturelle		Filière culturelle	
Assistant de conservation 1 ^{ère} cl	1	Assistant de conservation 1 ^{ère} cl	0
Assistant qualifié de conservation 2 ^{ème} cl	0	Assistant qualifié de conservation 2 ^{ème} cl	1
TOTAL	1	TOTAL	1

Après délibération, A l'unanimité,

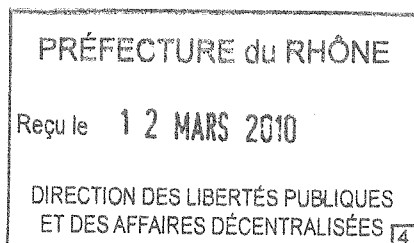
Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** la modification des effectifs proposée ci-dessus.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MOIS JOUR ET AN SUSDITS
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 4 mars 2010



Le Président

Bernard BEGUIN.

